



Macron en marche pour attaquer le statut général des fonctionnaires !

Depuis hier, du Président de la République au 1^{er} Ministre en passant par le Ministre de l'Action et des Comptes publics, chacun y va de sa petite phrase pour expliquer pourquoi il faut moderniser la Fonction publique au prétexte qu'elle n'est pas adaptée à son époque.

De désinformations en véritables mensonges, on annonce la création d'un plan de départ volontaire pour les agents qui refuseraient une mobilité forcée, la rémunération au mérite, le recours au contrat au détriment du statut et un dialogue social délocalisé.

Ajoutons à cela depuis l'arrivée de Gouvernement, le gel du point d'indice, la réinstauration du jour de carence, la hausse de la CSG non compensé dans le temps, etc.

Ainsi, ces hommes politiques qui dirigent le pays présentent le statut général des fonctionnaires, ses valeurs, les missions publiques comme un ensemble archaïque, sclérosé depuis des décennies.

Faut-il leur rappeler que le statut général des fonctionnaires du 13 juillet 1983 a depuis subi plus de 200 modifications législatives et réglementaires pour justement s'adapter en permanence aux nouveaux besoins de nos concitoyens et à l'évolution des missions ?

Faut-il leur rappeler que des dispositifs permettant des départs anticipés à la retraite ou des départs volontaires de la Fonction publique ont existé ou existent encore ?

Faut-il leur rappeler que sur 5,5 millions d'agents publics, les agents non titulaires (donc sous contrat) sont déjà 1 million ?

Faut-il leur rappeler qu'une partie de la rémunération (les primes) prend déjà en compte les qualités professionnelles des agents ?

Non, tout cela est inutile, ils le savent pertinemment...cela démontre que les arguments fallacieux avancés ne sont qu'un prétexte pour masquer l'essentiel.

La volonté réelle du Président de la République et du Gouvernement est la casse du statut général des fonctionnaires commun aux 3 versants de la Fonction publique (Etat, Territorial, hospitalier) dont la valeur uniforme du point d'indice, le principe de carrière, et la séparation du grade et de l'emploi sont la colonne vertébrale.

Dans ce contexte, en apprenant cela par voie de presse, et même si nous nous rendons aux premières réunions dites de « concertation », personne ne doit se faire d'illusions.

Le seul moyen de les faire reculer sera notre capacité à établir le rapport de force dans l'unité syndicale la plus large possible. Tout le reste n'est que littérature... !